

Les articles 1er et 12 de la DDHC

Par **kairy3**, le **16/09/2010** à **21:31**

On me demande ce qu'ils m'inspirent .

Le thème du TD est la notion de droit et de règle de droit.

Sachant qu'avant j'ai eu des questions sur leurs sens , le lien justice/droit , la DDHC , des textes d'auteurs jusnaturalis et positivistes , et une question relative aux fondements du droit

Je vous écris ce soir , mais le TD est à rendre demain , donc c'est plus vraiment pour m'aider à le finaliser , juste pour me dire ce que j'aurai oublié d'ici là =)

Petit rappel :Article premier - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 12 - La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

Pour le 1er article

Il marque la fin de l'ancien régime

J'ai mis que cet article était en faveur de la thèse jusnaturaliste car pratiquement tous les états ont adopté le fond de cet article , mais petit bémol , cet article n'a pas toujours été respecté , les hommes n'ont pas toujours été égaux .

Pour l'article 12

Il rend légitime l'existence d'une force publique au service de la nation , revoyant au caractère cohésif de la règle de droit .

Ce n'est sûrement pas suffisant , j'espère être inspirée d'ici demain =)

Merci à ceux qui prendront le temps de me lire , et bonne nuit ^^

Par **alex83**, le **17/09/2010** à **08:27**

Salut,

C'est étonnant, et à ne pas mettre dans ta copie ou dans tes notes mais cet article 1 suggérerait presque à lui tout seul la doctrine communiste ... Ça va loin, mais c'est pourtant un peu vrai.

Bon sinon, la DDHC et donc ces articles notamment marquent la fin d'un temps, mais surtout

le début d'un autre : l'époque contemporaine. C'est la victoire des idées humanistes et révolutionnaires sur l'ancien pouvoir monarchique. On met donc l'Homme au centre des préoccupations. On affirme ses droits et libertés. Puis, avec l'article 12 et toujours sur la même idée d'utilité publique, on exprime la "nécessité d'une force publique"...

[quote:11g8dqmy]pratiquement tous les états ont adopté le fond de cet article[/quote:11g8dqmy]

Ce n'est pas tout à fait juste, la révolution a même eu l'effet inverse a priori. Ce mouvement de panique en France a fait peur à toute l'Europe et a provoqué un mouvement contre révolutionnaire dans certaines monarchies.

[quote:11g8dqmy]mais petit bémol , cet article n'a pas toujours été respecté , les hommes n'ont pas toujours été égaux .[/quote:11g8dqmy]

Attention à ne pas s'abandonner trop rapidement à ce genre de lapalissades.

Sinon les idées sont bonnes !

:wink:

Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **17/09/2010** à **08:41**

[quote:38aqp64c]mais petit bémol , cet article n'a pas toujours été respecté , les hommes n'ont pas toujours été égaux .[/quote:38aqp64c]

tu peux même t'amuser avec l'exemple des gens du voyage actuellement en France, des Roms ou des sorties de Sarko sur les "grands États" sous-entendu les petits ont moins de droits.

Par **kairy3**, le **28/09/2010** à **07:22**

Merci merci de vos réponses =)